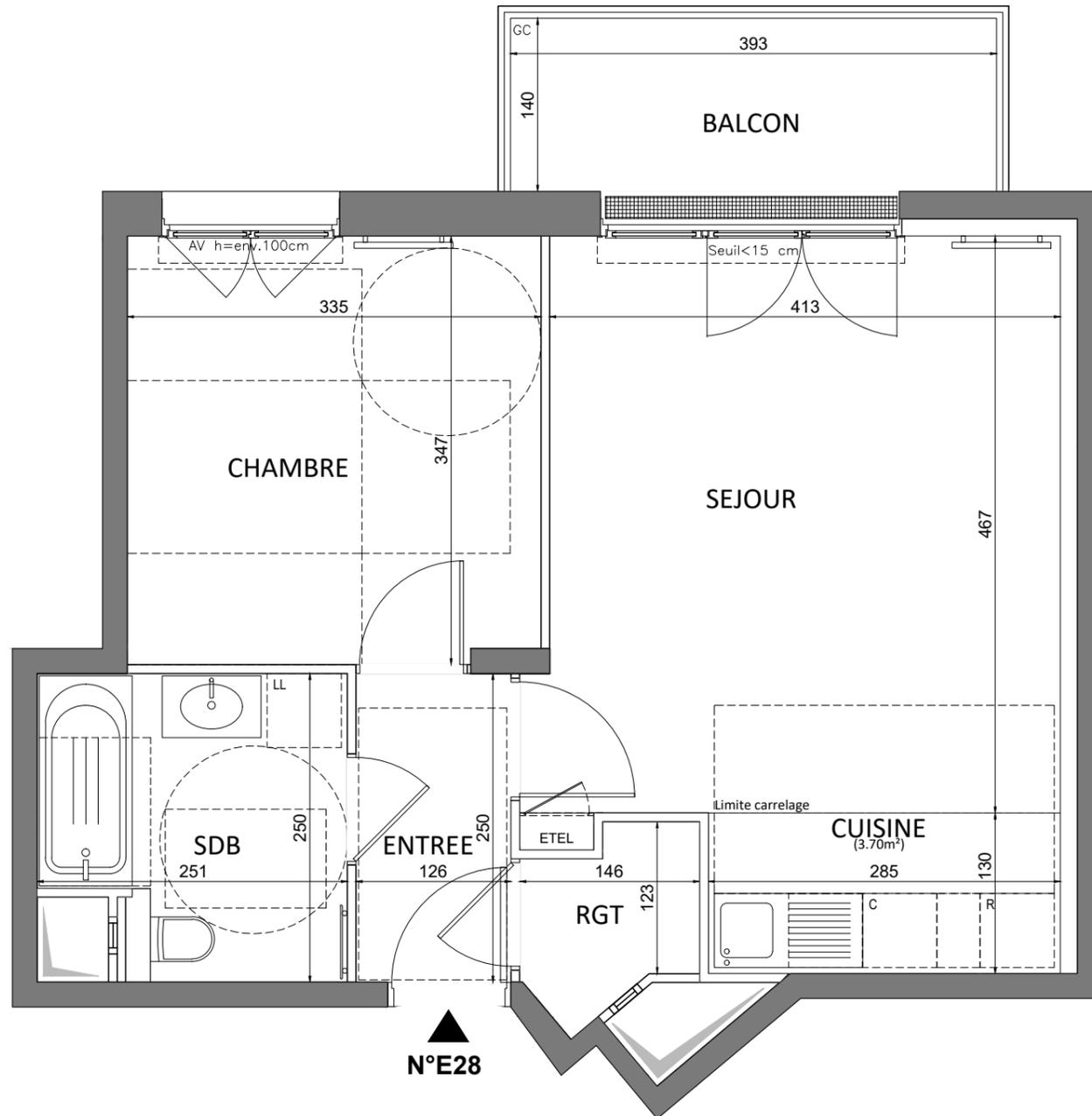


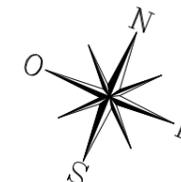


HALL E
APPARTEMENT DE 2 PIECES
n°E 28 au 2ème étage

ENTREE	3,14 m ²
SEJOUR/CUISINE	23,29 m ²
CHAMBRE	11,55 m ²
SALLE DE BAIN	5,78 m ²
RANGEMENT	1,88 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	45,64 m²
BALCON	4,86 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	50,50 m²



N°E28



LEGENDE

AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
VR	volet roulant	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
	robinet de puisage	---	retombée de poutre
	fenêtre		pf coulissante
	porte		fen. oscilló-battante
	fen. fixe		

Indice A Septembre 2024

Echelle : 0 50 100 200cm

Conformément à la réglementation, ce plan est

EVOLUTIF PMR

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »